



www.ezv.admin.ch

Faits et chiffres 2009

(édition 2010)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Administration fédérale des douanes AFD

Table des matières

Administration fédérale des douanes AFD	4	...la place économique suisse	20
Organisation de l'AFD	6	Commerce extérieur	21
Personnel	8	Accords de libre-échange	22
Recettes de l'AFD	10	Trafic des marchandises de commerce	22
L'AFD s'engage pour...		Propriété intellectuelle	23
...la sécurité	12	Contrôle des métaux précieux	26
Schengen	12	Autres tâches	28
Migration	14	Engagements internationaux	28
Documents falsifiés ou utilisés de façon abusive	15	Conservation des espèces	30
Saisies de stupéfiants	15	Protection de l'environnement (taxe sur le CO ₂ , COV, RPLP)	30
Contrôles de sécurité dans le trafic lourd	15	Musée des douanes	32
...la santé	16	Adresses de la douane civile	33
Médicaments	16	Adresses du Cgfr	34
Contrebande de denrées alimentaires	18	Impressum	35

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Notre message expliquant que, malgré Schengen, le contrôle douanier subsiste est parvenu à destination. L'AFD a mis en œuvre Schengen conformément au contrat. Aucune lacune de sécurité n'est apparue. La collaboration avec les partenaires de la sécurité, en Suisse comme à l'étranger, a connu une amélioration grâce à Schengen.

Grâce à l'accord sur la facilitation et la sécurité douanières conclu avec l'UE, nous sommes parvenus à éviter la mise en place de nouveaux obstacles dans les échanges avec notre principal partenaire commercial. La reconnaissance mutuelle des analyses de risques permet de renoncer à de sévères prescriptions de sécurité.



Pour la Suisse, qui sera bientôt l'unique pays d'Europe centrale et occidentale à posséder une frontière douanière, un dédouanement efficace est particulièrement important. Il en va en fin de compte de notre capacité concurrentielle. Nous voulons contribuer à ce que la Suisse reste une place économique attrayante.



Rudolf Dietrich, directeur général des douanes

Administration fédérale des douanes AFD

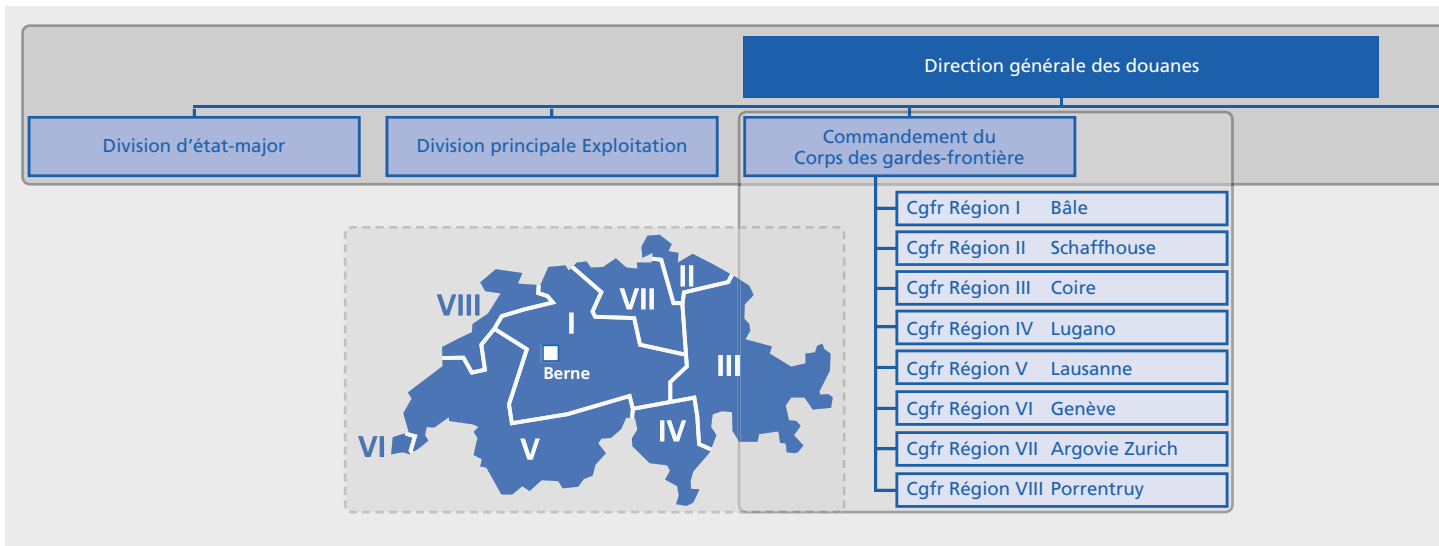
La Suisse gagne un franc sur deux à l'étranger. Cela suppose que la circulation transfrontalière des marchandises et des personnes rencontre aussi peu d'obstacles que possible. Par ses prestations, la douane entend faciliter au maximum le franchissement de la frontière. Dans ce contexte, elle contrôle cependant aussi que les normes légales soient respectées, cela dans l'intérêt de la place économique suisse et pour la sécurité des citoyens.

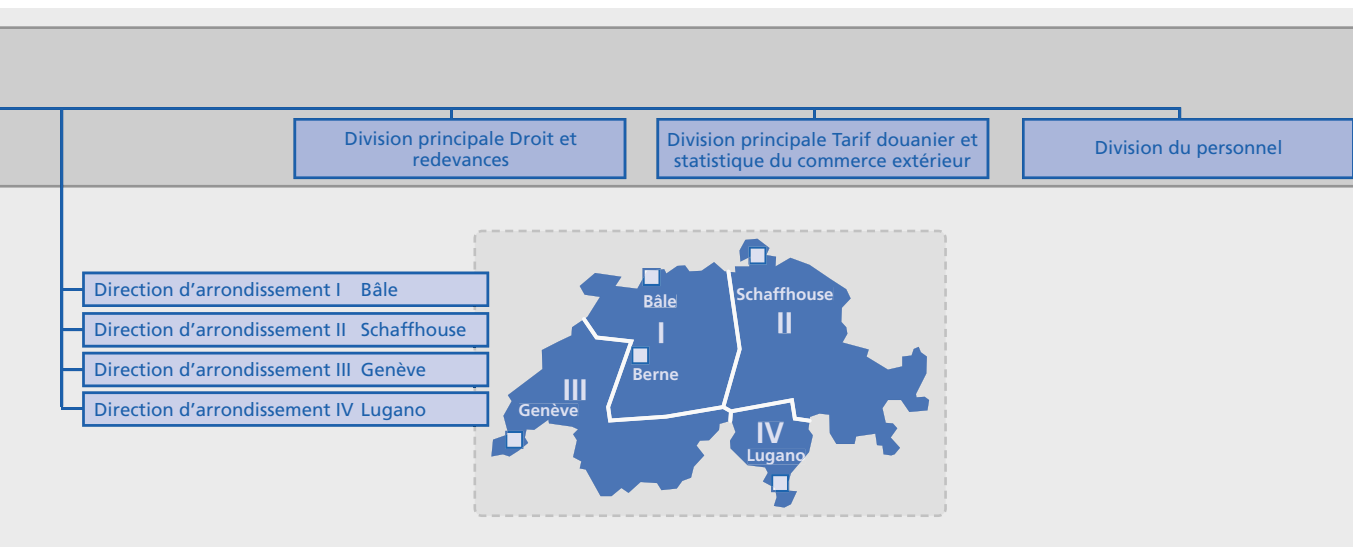
Par ailleurs, la douane perçoit différents impôts à la consommation, tels que la TVA, l'impôt sur les huiles minérales et l'impôt sur le tabac. En outre, elle est notamment chargée du contrôle des métaux précieux, de la vente de la vignette autoroutière et de la perception de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations.

Le Corps des gardes-frontière (Cgfr) est la partie de l'AFD dont les membres portent l'arme et l'uniforme. En sa qualité de plus important organe de sécurité civil et national de Suisse, il assume, en plus de prestations douanières et de la police douanière (lutte contre la contrebande), une palette de tâches très variée. En font notamment partie: la recherche de personnes, de véhicules et d'objets, la lutte contre la contrebande de stupéfiants et contre les falsifications de documents, ainsi que des tâches de police des étrangers et de police de la circulation.



Organisation de l'AFD





Personnel

Nombre de postes (état au 31 décembre)

	2000	2004	2008	2009
Femmes	719	810	749	820
Hommes	4 074	3 973	3 640	3 700
Total	4 793	4 783	4 389	4 520

Structure (état au 31 décembre)

	2000	2004	2008	2009
Personnel technique	1 363	1 399	1 341	1 440
Personnel scientifique*	27	28	21	–
Autre personnel civil	1 313	1 305	1 012	998
Personnel garde-frontière	2 038	1 999	1 960	2 026
Personnel du contrôle des métaux précieux	52	52	55	56

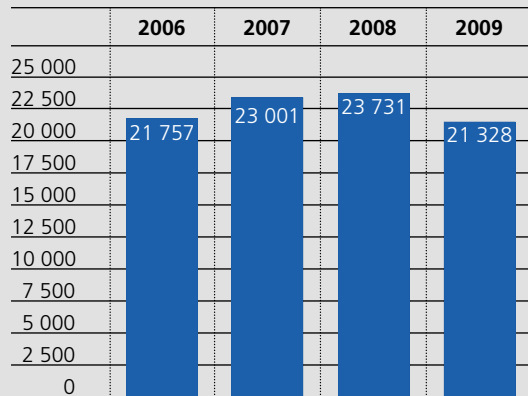
* Le personnel scientifique est dorénavant compté avec le personnel technique.



Recettes de l'AFD

Recettes globales

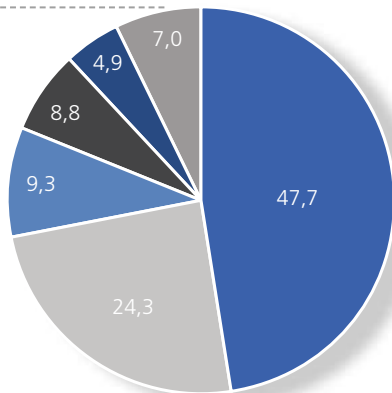
(en millions de francs)



Postes de recettes les plus importants

(en millions de francs)

	2006	2007	2008	2009
Droits d'entrée	1 027	1 040	1 017	1 033
TVA	11 033	12 062	12 293	10 177
Redevances sur les carburants	4 994	5 086	5 222	5 183
Impôt sur le tabac	2 161	2 186	2 186	1 987
Redevance sur le trafic des poids lourds	1 306	1 336	1 441	1 452
Autres recettes	1 236	1 291	1 554	1 496



Postes de recettes 2009

(en %)

- Taxe sur la valeur ajoutée
- Redevances sur les carburants
- Impôt sur le tabac
- Redevance sur le trafic des poids lourds
- Droits d'entrée
- Autres recettes



L'AFD s'engage pour la sécurité

Si l'on fait abstraction des produits agricoles, sur lesquels des droits importants continuent d'être perçus à la frontière, le rôle protectionniste de la douane ne cesse de diminuer. Ces dix dernières années, la charge douanière moyenne a fortement diminué à l'échelle mondiale. La vision selon laquelle la douane aurait pour seul rôle de protéger l'économie indigène par des redevances élevées est de moins en moins exacte. Les recettes le montrent également. Les droits de douane d'entrée, qui se montent à environ 1 milliard de francs, ne représentent plus qu'une fraction des quelque 21 milliards qui sont entrés dans la caisse fédérale par l'intermédiaire de la douane l'an passé.

Cependant, la fonction protectrice de la douane reste actuelle, même si son contenu a changé. Aujourd'hui, il s'agit de plus en plus d'assurer la sécurité des citoyens, cela dans les domaines les plus divers.

Schengen

L'accord dit de Schengen a été mis en œuvre en Suisse le 12 décembre 2008. Par le biais d'une campagne d'information, le Corps des gardes-frontière (Cgfr) avait sensibilisé la population à l'avance sur le fait que Schengen ne signifiait pas libre circulation à travers la Suisse. Notre pays fait certes partie de l'espace Schengen, mais n'est pas membre de l'union douanière mise en place par l'UE. Cela signifie que des contrôles douaniers continuent d'être effectués. Dans le domaine douanier, on applique les mêmes dispositions qu'auparavant. La mise en œuvre de Schengen a eu lieu quasiment sans problèmes, car le Cgfr s'était préparé depuis quelques années déjà à la nouvelle conception des contrôles. Même avant le 12 décembre 2008, les gardes-frontière exécutaient dans une large mesure leurs contrôles dans l'esprit de Schengen.

Système d'information Schengen, période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

Cette banque de données donne accès à tous les cas enregistrés dans l'espace Schengen et permet au Cgfr, lors de contrôles, de comparer les indications relatives à une personne ou à une affaire avec ces données. Durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, le Cgfr est intervenu, sur la base d'interrogations du SIS, dans les domaines suivants:

- 83 recherches de personnes aux fins d'extradition;
- 1 126 refus d'entrée à l'encontre de ressortissants d'Etats tiers;
- 106 disparitions de personnes;
- 615 recherches du lieu de séjour de personnes pour les autorités judiciaires;
- 1 342 recherches d'objets (documents perdus, etc.).

Le Cgfr a obtenu environ 60 % de tous les résultats positifs découverts en Suisse grâce au SIS.



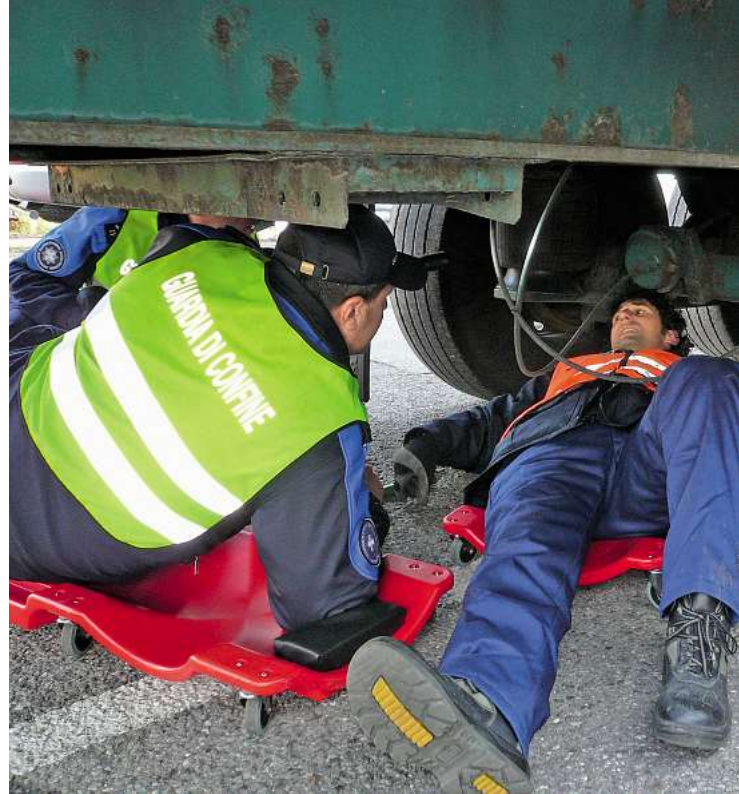
L'AFD s'engage pour la sécurité

Migration

Font partie des tâches de police des étrangers la lutte contre les entrées, les sorties ou séjours illégaux, la lutte contre le travail au noir, la lutte contre l'activité des passeurs et contre la traite d'êtres humains.

L'an dernier, le Cgfr a enregistré 61 entrées illégales aux frontières extérieures et 3 467 (année précédente 3 581) personnes en séjour illégal. Dans le cadre de sa lutte contre l'activité des passeurs, il est intervenu avec succès dans 141 cas (297).

Des évaluations hebdomadaires de la situation menées en commun par le Cgfr, l'Office fédéral des migrations (ODM), l'Office fédéral de la police (fedpol) et le Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants (SCOTT) permettent une exploitation maximale des synergies et une utilisation efficace des ressources.



Document falsifiés ou utilisés abusivement

En 2009, le Corps des gardes-frontière a saisi au total 1 774 (2 199) documents falsifiés. Dans l'ensemble, 1 426 (1 845) personnes ont été interceptées alors qu'elles étaient en possession de documents falsifiés ou utilisaient des documents de manière abusive; 170 (181) personnes ont utilisé une pièce de légitimation qui ne leur appartenait pas. Les falsifications sont de qualité élevée et seuls des spécialistes confirmés peuvent distinguer le document falsifié du document authentique. Ces examens requièrent en effet des spécialistes une longue expérience et un grand savoir-faire technique. De nombreux documents ont été découverts dans le cadre du trafic ferroviaire (623 falsifications) et du trafic postal ou du trafic de courrier (149 cas).

Stupéfiants

En 2009, l'AFD est intervenue également avec succès contre la possession et le commerce illégaux de stupéfiants. Le Corps des gardes-frontière et la douane civile ont saisi les quantités de

drogue suivantes:

- 48,7 kg de haschisch (122,1 kg)
- 46 kg de marihuana (95 kg)
- 29,6 kg d'héroïne (19,1 kg)
- 280,2 kg de cocaïne (145,2 kg)
- 1 483,8 kg de khat (585,8 kg)
- 2 513 pilules contenant diverses substances psychotropes (LSD, ecstasy, etc.) (12 386 unités)

Contrôles de sécurité dans le trafic lourd

En 2009, la douane suisse a constaté que 16 928 camions au total (2008: 11 711) présentaient des lacunes en matière de sécurité. Les véhicules étaient trop lourds, trop longs ou trop larges, équipés de disques de frein ou de pneus défectueux, ou présentaient d'autres défauts encore. Dans 141 cas, les chauffeurs de camion étaient dans l'incapacité de conduire (sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments). L'alcoolémie la plus élevée qui ait été mesurée s'élevait à 2,08 ‰.

L'AFD s'engage pour la santé

Par ses contrôles, la douane contribue à protéger les citoyens de certains dangers. Elle lutte par exemple contre le commerce de contrefaçons. Outre le préjudice financier qu'elles portent à l'économie, les contrefaçons peuvent également menacer la santé des citoyens. Cela est particulièrement vrai des contrefaçons de médicaments ou de ce qu'on appelle les produits «life style». Les produits alimentaires passés en contrebande représentent eux aussi un danger sanitaire, dans la mesure où l'on ignore comment ils ont été produits et parce qu'ils sont souvent transportés dans des conditions peu hygiéniques. Le risque est particulièrement élevé dans le cas des produits carnés avariés, sur lesquels est par exemple inscrite une fausse date de production.

Médicaments

La douane a signalé à Swissmedic, Institut suisse des produits thérapeutiques, 1 154 tentatives d'importation illégale de médicaments en Suisse (contre 687 l'année précédente).

Principaux médicaments saisis:

1. Inducteurs de l'érection
2. Produits amincissants
3. Anabolisants
4. Médicaments induisant une dépendance, surtout des somnifères
5. Produits stimulant la croissance des cheveux



L'AFD s'engage pour la santé

Contrebande de denrées alimentaires

Au cours de l'année écoulée, la douane a de nouveau recensé les quantités de denrées alimentaires passées en contrebande. Elle n'a cependant tenu compte que des quantités supérieures à 200 kg. Le total des denrées alimentaires de tout genre que la douane a saisies ou dont elle a prouvé l'importation en contrebande se monte à quelque 251 tonnes (contre 175 tonnes l'année précédente). Ce total comprend notamment 95 tonnes de viande (23 tonnes l'année précédente), 49 tonnes de céréales (38 tonnes l'année précédente) et 28 tonnes de fruits et légumes (91 tonnes l'année précédente). Les redevances soustraites s'élèvent à environ 2,1 millions de francs (contre 700 000 francs l'année précédente). Les analyses concernant d'autres cas de contrebande découverts en 2009 se poursuivent.

Principales denrées alimentaires passées en contrebande:

1. Viandes et produits carnés (3^e place l'année précédente)
2. Céréales (2^e place)

3. Fruits et légumes (1^{re} place)
4. Farine (4^e place)
5. Huile comestible / huile d'olive (5^e place)
6. Produits laitiers / fromage (7^e place)
7. Vin (non classé)
8. Pâtes alimentaires (6^e place)

En 2009, les spécialistes de la lutte contre la fraude douanière ont enquêté sur quelque 6 100 cas de contrebande (7 000 cas l'année précédente). Quelque 3 100 nouveaux dossiers d'enquête ont été ouverts (contre 3 600 l'année précédente). La majorité des affaires traitées portent sur la soustraction de droits de douane et de montants de TVA. Les cas de contrebande concernent notamment des denrées alimentaires, des animaux, des spiritueux, du vin, des tabacs manufacturés, des huiles minérales, des produits contenant des COV, des biens culturels volés et des marchandises d'origine animale ou végétale soumises aux dispositions sur la conservation des espèces.



L'AFD s'engage pour la place économique suisse

La douane suisse doit faire en sorte que l'économie d'importation et d'exportation perçoive le moins possible l'existence de la frontière suisse, qui est quasiment la dernière frontière douanière d'Europe occidentale et centrale. La frontière douanière ne doit engendrer aucun désavantage concurrentiel pour les entreprises indigènes. Il ne s'agit pas de multiplier les contrôles, mais plutôt d'effectuer des contrôles aussi judicieux que possible. Les contrôles doivent être ajustés aux risques, raison pour laquelle il faut analyser ces derniers. L'analyse des risques est une priorité pour les douanes du monde entier. Elle vise à rendre les échanges transfrontières plus sûrs et à les simplifier.

Au cours de l'année écoulée, la Suisse a conclu un accord sur la facilitation et la sécurité douanières avec l'UE. C'est là encore une contribution en faveur de la place économique suisse. L'accord prévoit que, moyennant la reconnaissance mutuelle des analyses de risques, l'on renonce dans les échanges directs entre la Suisse et l'UE aux prescriptions de sécurité inscrites dans le code des douanes de l'UE, par exemple la déclaration préalable (règle des 24 heures). Le développement international du statut d'opérateur économique agréé (AEO; Authorised Economic Operator) est intervenu dans le même contexte. Les administrations des douanes certifient des entreprises dans le domaine de la sécurité. Les entreprises ainsi certifiées bénéficient ensuite d'un contrôle douanier simplifié.

Commerce extérieur

Importations, exportations et bilan commercial (en milliards de francs)

	2004	2007	2008	2009
Total des importations	144,0	193,2	197,5	168,8
Total des exportations	152,8	206,3	216,3	187,2
Bilan	8,8	13,1	18,8	18,4

Importations et exportations 2009 par blocs économiques

(en milliards de francs)

	Importations	Exportations
UE 27	131,6	111,7
Etats-Unis / Canada	10,7	21,3
Japon	3,5	7,1
Pays en transformation ¹	7,3	9,3
Pays nouvellement industrialisés ²	7,4	18,6
Pays en développement	7,5	16,3

1) Pays en transformation: Europe du Sud-Est, pays de la CEI, Chine, Corée du Nord et Mongolie

2) Pays nouvellement industrialisés: Thaïlande, Malaisie, Singapour, Taiwan, Hong Kong, Corée du Sud, Philippines, Mexique, Brésil, Argentine, Chili, Turquie, Afrique du Sud, Saint-Marin et Cité du Vatican

L'AFD s'engage pour la place économique suisse

Accords de libre-échange

Par sa politique de libre-échange, la Suisse entend améliorer les conditions générales régissant les relations commerciales avec des partenaires importants. La multiplication des accords de libre-échange constitue un défi particulier pour la douane. Il s'agit de déterminer quelles marchandises doivent jouir d'un traitement privilégié. A cet effet, il faut appliquer des règles d'origine complexes qui peuvent être différentes d'un accord à l'autre. Les Etats partenaires peuvent en outre exiger que la Suisse effectue des contrôles a posteriori auprès d'un exportateur. A la fin de 2009, 22 accords de libre-échange étaient en vigueur.

Trafic des marchandises de commerce: déclarations

(en millions d'unités)

La forte proportion d'opérations électroniques (94,8 % à l'importation, 44,5 % à l'exportation, 100 % dans le transit international) permet d'automatiser le dédouanement dans une large mesure. Les contrôles matériels concernent moins de 1 % des envois.

	2004	2007	2008	2009
Importation (nombre de taxations)	12,2	14,4	23,4	11,1
Exportation	5,9	6,6	6,5	6,2
Transit	7,1	6,7	6,7	6,6

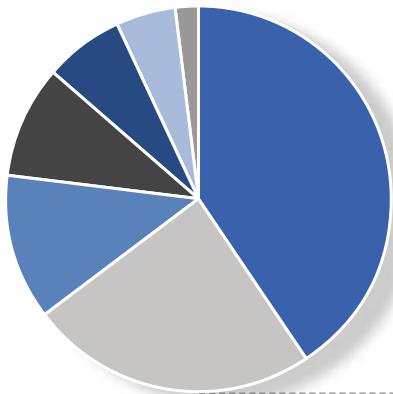
Propriété intellectuelle

Nombre d'interventions et valeur marchande des envois retenus
(en millions de francs)

	2006	2007	2008	2009
Valeur marchande totale	3,7	1,3	14,0	4,7
Nombre d'interventions	383	460	1 176	1 622



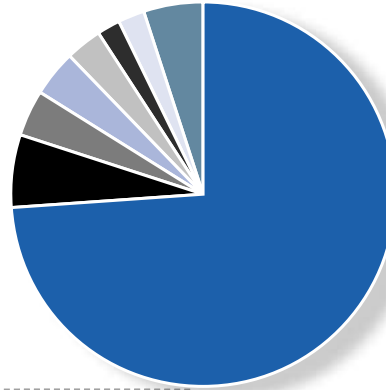
L'AFD s'engage pour la place économique suisse



Contrefaçons par groupes de marchandises:

Accessoires (sacs, lunettes de soleil, etc.):	40,8 %
Autres vêtements:.....	24,2 %
Montres et bijoux:	12,2 %
Vêtements de sport:	9,2 %
Médicaments:.....	6,8 %
Appareils électriques:.....	4,9 %
Autres:	1,9 %





Provenance des contrefaçons:

■ Chine:	74 %
■ Thaïlande:.....	6 %
■ Hong Kong:.....	4 %
■ Inde:.....	4 %
■ Turquie:	3 %
■ Etats-Unis:	2 %
■ UE:	2 %
■ Autres:	5 %

Contrôle des métaux précieux

Le contrôle des métaux précieux (CMP) procède à des contrôles à l'importation ajustés aux risques. Il surveille le marché suisse des métaux précieux et le commerce de déchets, de matières pour la fonte et de produits de la fonte en métaux précieux. Tout ouvrage soumis à la loi sur le contrôle des métaux précieux (LCMP) qui est mis dans le commerce en Suisse doit correspondre aux prescriptions sur les plans formel et matériel. Le fait que les ouvrages soient de fabrication suisse ou étrangère ne joue aucun rôle à cet égard.

Les poinçons du CMP sont un gage de qualité des ouvrages en métaux précieux sur le plan mondial. Tant les entreprises suisses que les entreprises étrangères les utilisent de plus en plus comme instrument de marketing, y compris pour les marchandises dont le poinçonnement est facultatif.

Poinçonnements
(en millions de pièces)

	2006	2007	2008	2009
Poinçon national (tête de saint-bernard)	1,7	2,0	1,9	1,1
Poinçon commun reconnu sur le plan sur le plan international	1,6	1,9	1,8	1,0

Activité de contrôle

	2006	2007	2008	2009
Envois vérifiés	13 600	12 800	10 290	11 247
Inspections à l'intérieur du pays	99	123	44	112
Infractions à la loi	2 279	2 161	2 038	2 376



Autres tâches: Engagements internationaux

Pour l'Administration fédérale des douanes, les engagements internationaux constituent une tradition. Ils ont lieu dans le cadre de la politique extérieure de la Suisse en matière de paix, de sécurité et de commerce. C'est ainsi que l'AFD met du personnel à la disposition de diverses organisations internationales depuis 1991 déjà. A ce jour, plus de 100 collaborateurs ont été engagés avec succès auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de la Commission de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

L'envoi de gardes-frontière comme observateurs de police civile (UNPOL et EUPOL), principalement dans les pays des Balkans, est une mesure de la politique suisse en matière de paix qui a fait ses preuves.

Quelque 20 collaborateurs travaillent actuellement comme responsables ou spécialistes des visas dans des représentations suisses à l'étranger.

Dans le cadre de l'accord de libre-échange, l'AFD soutient la douane tunisienne dans le domaine de la formation. Ce projet est financé par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

En 2009, quelque 30 collaborateurs de l'AFD au total étaient engagés dans des missions internationales.



Autres tâches: conservation des espèces, protection de l'environne

Conservation des espèces

La Suisse a adhéré en 1973 à la Convention de Washington sur la conservation des espèces, appelée aussi la CITES (Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora). Elle figure parmi les premières nations signataires de cette convention. La CITES règle la protection et le commerce de plus de 26 000 espèces végétales et 4 000 espèces animales du monde entier.

L'importation et l'exportation de spécimens protégés en vertu de la CITES sont soit complètement interdites, soit assujetties à un permis. Le permis est délivré par le pays d'exportation. En tant qu'organe de gestion CITES en Suisse, l'Office vétérinaire fédéral a autorisé l'année dernière l'exportation et la réexportation de près de 100 000 envois. Pendant la même période, quelque 25 000 envois autorisés ont été importés. La douane contrôle les envois et les documents à la frontière. Elle refoule ou séquestre la marchandise contestée.

En 2009, la douane a contesté 697 envois de plantes et quelque 320 envois d'animaux vivants et de produits animaux.

Protection de l'environnement

Taxe sur le CO₂

La Suisse entend réduire durablement ses émissions de CO₂. La taxe sur le CO₂ a été introduite le 1^{er} janvier 2008 en tant que taxe d'incitation, c'est-à-dire en tant que mesure destinée à faciliter la réalisation de cet objectif. Elle complète d'autres mesures – dont certaines sont librement consenties – agissant sur les émissions de CO₂ et est prélevée sur tous les combustibles fossiles (en particulier l'huile de chauffage, le gaz naturel et le charbon). La douane est chargée de la perception et du remboursement de la taxe sur le CO₂.

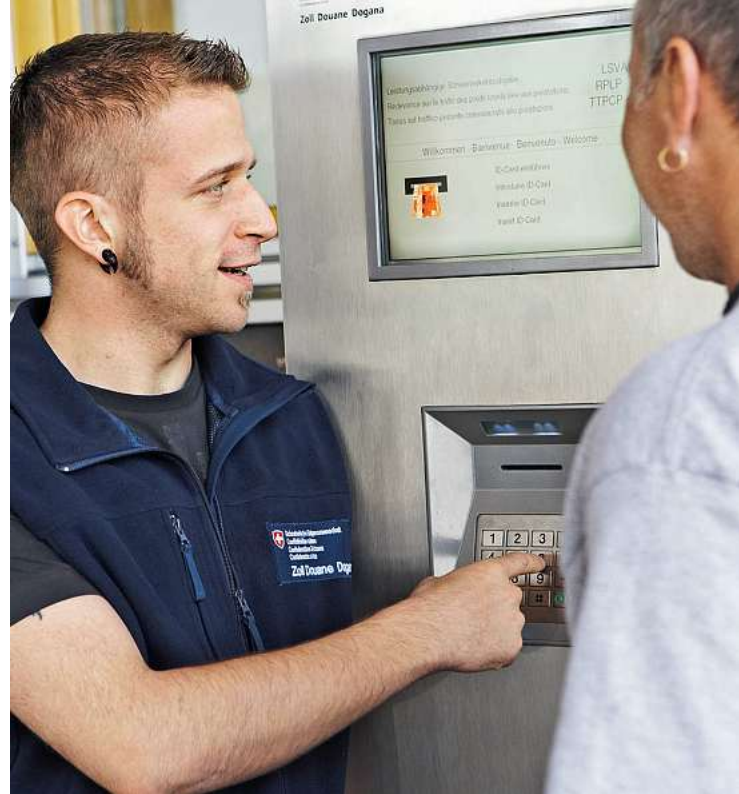
Taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (COV)

Les composés organiques volatils (COV) sont utilisés en qualité de solvants dans de nombreuses branches (notamment dans les peintures, les vernis et les détergents). Si ces substances parviennent

dans l'atmosphère, elles contribuent, en combinaison avec l'oxyde d'azote, à la formation excessive d'ozone troposphérique (smog estival). La taxe d'incitation sur les COV est perçue depuis le 1^{er} janvier 2000. Cet instrument économique de protection de l'environnement vise, par une incitation financière, à réduire les émissions de CO₂. La douane est chargée de la perception et du remboursement de la taxe sur les COV. Les recettes sont redistribuées chaque année à la population par le biais des caisses-maladie.

Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP)

L'utilisation des routes publiques engendre des coûts qui doivent être couverts par ceux qui les occasionnent. C'est la raison pour laquelle la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) a été introduite le 1^{er} janvier 2000. Cette redevance dépend du poids total du véhicule, de sa catégorie d'émission et du nombre de kilomètres parcourus en Suisse et dans la principauté de Liechtenstein. La douane est chargée de la perception de la RPLP.



Musée des douanes

Bienvenue au Musée des douanes!

Jetez un coup d'œil dans le coulisses de la douane suisse: le Musée suisse des douanes se trouve dans une situation idyllique, en face de Gandria, sur les rives du lac de Lugano. Souvent surnommé «Musée des contrebandiers», il accueille quelque 20 000 visiteurs par année.

Pouvant être atteint en bateau depuis Lugano, le musée est ouvert tous les jours du Vendredi Saint (2 avril 2010) à la mi-octobre, de 13 h 30 à 17 h 30. L'entrée est gratuite. L'exposition temporaire consacrée à la protection des espèces a été prolongée. En juin 2010, elle rouvrira ses portes en même temps que la nouvelle exposition spéciale consacrée au transfert international de biens culturels, que la douane réalise en collaboration avec l'Office fédéral de la culture (OFC).

Informations complémentaires: www.ezv.admin.ch («L'AFD» > «Musée des douanes»)



Adresses de la douane civile

Administration fédérale des douanes
Direction générale des douanes
Monbijoustrasse 40
CH-3003 Berne
Téléphone: +41 31 322 65 11
Télécopieur: +41 31 322 78 72
ozd.zentrale@ezv.admin.ch

Zollkreisdirektion I
Elisabethenstrasse 31
CH-4010 Basel
Téléphone: +41 61 287 11 11
Télécopieur: +41 61 287 13 13
kdbs.zentrale@ezv.admin.ch

Zollkreisdirektion II
Bahnhofstrasse 62
Postfach 1772
CH-8201 Schaffhausen
Téléphone: +41 52 633 11 11
Télécopieur: +41 52 633 11 99
kdsh.zentrale@ezv.admin.ch

Direction des douanes III
Avenue Louis-Casaï 84
Case postale
CH-1211 Genève 28
Téléphone: +41 22 747 72 72
Télécopieur: +41 22 747 72 73
kdge.zentrale@ezv.admin.ch

Direzione delle dogane IV
Via Pioda 10
CH-6900 Lugano
Téléphone: +41 91 910 48 11
Télécopieur: +41 91 923 14 15
kdti.zentrale@ezv.admin.ch

Adresses du Cgfr

Commandement du Corps des
gardes-frontière Cgfr
Monbijoustrasse 40
CH-3003 Berne
Téléphone: +41 31 322 67 92
Télécopieur: +41 31 322 65 54
zentrale.kdo-gwk@ezv.admin.ch

Kommando Grenzwachtregion I
Wiesendamm 4
Postfach 544
CH-4019 Basel
Téléphone: +41 61 638 14 00
Télécopieur: +41 61 638 14 05
zentrale.region1-kdo@ezv.admin.ch

Kommando Grenzwachtregion II
Ebnatstrasse 77
Postfach 536
CH-8201 Schaffhausen
Téléphone: +41 52 630 60 00
Télécopieur: +41 52 630 60 10
zentrale.region2-kdo@ezv.admin.ch

Kommando Grenzwachtregion III
Kasernenstrasse 112
Postfach 255
CH-7007 Chur
Téléphone: +41 81 257 58 00
Télécopieur: +41 81 257 58 50
zentrale.region3-kdo@ezv.admin.ch

Commando Regione guardie di confine IV
Via Calprino 8
Casella postale 741
CH-6902 Paradiso
Téléphone: +41 91 986 75 50
Télécopieur: +41 91 986 75 51
centrale.region4-cdo@ezv.admin.ch

Commandement région gardes-frontière V
Avenue Tissot 8
CH-1006 Lausanne
Téléphone: +41 21 342 03 50
Télécopieur: +41 21 342 03 61
centrale.region5-cdmt@ezv.admin.ch

Commandement région gardes-frontière VI
Avenue Louis-Casaï 84
Case postale
CH-1211 Genève 28
Téléphone: +41 22 979 19 19
Télécopieur: +41 22 979 19 18
centrale.region6-cdmt@ezv.admin.ch

Kommando Grenzwachtregion VII
Postfach 187
CH-8058 Zürich-Flughafen
Téléphone: +41 43 816 49 10
Télécopieur: +41 43 816 49 19
zentrale.region7-kdo@ezv.admin.ch

Commandement région gardes-frontière VIII
Rue des Tarrières 14
Case postale 1192
CH-2900 Porrentruy
Téléphone: +41 32 465 50 70
Télécopieur: +41 32 465 50 72
centrale.region8-cdmt@ezv.admin.ch

Impressum

Editeur: Administration fédérale des douanes AFD; tirage: 18 400 exemplaires (allemand, français, italien et anglais); conception/rédaction: Communication/médias AFD; adresse: Administration fédérale des douanes AFD, Direction générale des douanes, Monbijoustrasse 40, CH-3003 Berne, téléphone: +41 31 322 67 43, télécopieur: + 41 31 322 42 94, www.ezv.admin.ch; maquette: Oliver Slappnig, Herrenschwanden; photos: AFD; impression: UD Print AG, Lucerne; Copyright: reproduction uniquement avec mention de la source.

Couverture: Installation à rayons X mobile de la douane suisse
La derrière: Chiasso Brogeda Merci

